

Le 14ème prix international du MANGA du Japon

Guidelines for Application

1. Objectif

Diffuser la culture du MANGA(bande dessinée) populaire à l'étranger et promouvoir les échanges culturels internationaux à travers le MANGA.

2. Prix

(1) La médaille d'or du prix international du MANGA du Japon sera discernée à la meilleure œuvre de MANGA, l'argent aux trois excellentes œuvres et le bronze à 11 autres œuvres.

(2) Les lauréats de l'or et de l'argent seront invités au Japon pour une période de 10 jours environ, à l'occasion de la cérémonie de remise de prix, sous forme d'un prix supplémentaire. (Les lauréats du bronze ne sont pas concernés).

3. Conditions d'inscription

(1) Les œuvres de MANGA éligibles doivent comprendre plus de 16 pages. Les œuvres publiées comme celles non publiées sont éligibles, à l'exception des œuvres ayant gagné un prix lors des éditions précédentes du prix international du MANGA du Japon.

(2) Les œuvres éligibles de MANGA doivent être celle produites au cours des trois dernières années (2017-2020) à compter de la date de candidature.

(3) Les œuvres éligibles de MANGA doivent être soumises sous forme imprimée. (la soumission de la version numérique sera demandée plus tard)

(4) Les maisons de publication étrangères peuvent postuler au Japan International MANGA Award, avec le consentement des artistes de MANGA de soumettre leurs œuvres.

(5) L'artiste comique ainsi que le nouvelliste de l'œuvre soumise doivent être de nationalité étrangère. De plus, le représentant qui prendra part au programme où seront invités les lauréats de l'or/de l'argent doit être de nationalité étrangère.

(6) Une oeuvre seulement peut être soumise par candidat.

Une seule œuvre peut être acceptée sous un titre (ou série). Dans le cas où une collection d'histoires courtes est soumise, une seule histoire sera acceptée pour examen. Les doubles inscriptions ne seront pas valides.

(7) À des fins de publicité, le comité exécutif du prix MANGA peut télécharger (partiellement) les œuvres MANGA du lauréat sur son site Web avec l'accord des artistes.

4. Comment postuler

(1) Les inscriptions ouvertes **jusqu'au vendredi 10 juillet 2020** (délai de rigueur pour les soumissions)

(2) Les dossiers de candidatures doivent être envoyés ci-dessous :

Ambassade du Japon au Burkina Faso

01 BP 5560 Ouagadougou 01 Burkina Faso

Ou

culture@ou.mofa.go.jp

Deux copies de l'œuvre imprimée et / ou une copie sous forme électronique (PDF) doivent être soumises (une soumission qui comprend à la fois une copie imprimée et une copie électronique ne nécessite qu'une seule copie imprimée). Dans la mesure du possible, les candidats sont invités à soumettre une copie imprimée et électronique de l'œuvre. Cependant, les soumissions ne doivent pas être à la fois sous forme imprimée et électronique et le support utilisé pour la soumission n'affectera en aucune façon les résultats de la sélection. (Des exemplaires supplémentaires peuvent être demandés pour les œuvres susceptibles de recevoir un prix.)

(3) Deux copies de votre œuvre doivent être soumises.

(des copies supplémentaires pourraient être demandées pour les œuvres considérées pour être primées).

(4) Un formulaire d'inscription, rempli en anglais ou en japonais, doit être joint aux œuvres.

Les œuvres de MANGA éligibles soumises uniquement sous forme électronique seront imprimées pour la procédure de sélection. Veuillez vous assurer que la version de l'œuvre soumise peut être imprimée sur un format de papier A4

Le nombre de pages doit être indiqué sur toutes les pages des œuvres.

Si l'œuvre ne se présente pas sous la forme d'un livre, il doit être clairement indiqué s'il existe une extension spécifique de deux pages dans l'œuvre.

5. Retour des œuvres

Les œuvres soumises ne seront pas retournées aux postulants. Par conséquent, si l'œuvre n'a pas encore été publiée, bien vouloir prendre le soin d'en soumettre une copie et d'en garder l'original. Les œuvres soumises peuvent être données ou exposées.

6. Sélection

Après la première phase de sélection par l'Association des Editeurs Japonais de Manga, le 14e comité international japonais de sélection des prix MANGA sera responsable des procédures de sélection.

7. Cérémonie de remise de prix

La cérémonie de remise de prix se tiendra à Tokyo en février 2021.

※D'autres détails sur les inscriptions peuvent être trouvés sur le site Web du Prix International du MANGA du Japon

https://www.manga-award.mofa.go.jp/info/14th_award_en.html(en anglais)